

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 JUIN 2020

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Composition de la
Commission des
délégations de service
public**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 12 juin 2020
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 12 juin 2020
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juin 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis FRÉQUETTES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 11 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

Secrétaire de séance :

Monsieur MILOUTINOVITCH

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20200611-20-B-08d-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020

N° DE DOSSIER : 20 B 08d

OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

RAPPORTEUR : Le Maire

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 25 mai 2020, le conseil municipal a créé la Commission des délégations de service public.

L'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, modifié par la loi du 29 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, prévoit la création d'une commission des délégations de service public composée du maire, Président de droit, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants issus de l'assemblée délibérante et désignés par elle à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Conformément à l'article 1410-3 du Code général des collectivités territoriales, la Commission est compétente dans le cadre des concessions avec et sans délégation de service public

Les délibérations de la commission peuvent être organisées à distance dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Le scrutin est secret. En cas de candidature unique, il peut être effectué à main levée.

Il est proposé de procéder à l'élection des cinq représentants titulaires et des cinq représentants suppléants du conseil municipal au sein de la commission des délégations de service public selon les modalités précédemment citées.

Après avoir procédé à l'appel à candidature, sont candidats :

Le Maire, Président de droit

Membres titulaires : Sophie NICOLAS, Maurice SOLIGNAC, William PETROVIC, Karine PEYRESAUBES, Blandine RHONE

Membres suppléants : Christine GOTTI, Elisabeth GUYARD, Mary-Claude BOUTIN, Alban de BEAULAINCOURT, Jocelyn JEAN-BAPTISTE

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir constaté qu'une seule liste se présente à l'élection des représentants au sein de la commission des délégations de service public,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ÉLIT:

Le Maire, Président de droit

Membres titulaires : Sophie NICOLAS, Maurice SOLIGNAC, William PETROVIC, Karine PEYRESAUBES, Blandine RHONE

Membres suppléants : Christine GOTTI, Elisabeth GUYARD, Mary-Claude BOUTIN, Alban de BEAULAINCOURT, Jocelyn JEAN-BAPTISTE

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye